

**SIR ALEXANDER TILLOCH GALT**

Sir Alexander est le plus jeune des fils de défunt M. John Galt, qui s'est fait connaître par quelques œuvres littéraires, et fut le fondateur de la jolie petite ville de Guelph, dans le comté de Wellington, Haut-Canada, et en l'honneur de qui la ville de Galt, dans le comté de Waterloo, porte son nom.

M. Galt est né à Chelsea, en Angleterre, le 6 septembre. Après avoir com-

plété ses études, il vint au Canada en 1835, au service de la "British American Land Company," dans les bureaux de laquelle il fut employé pendant vingt ans, s'élevant de l'humble position de commis à celle de commissaire en chef. Il laissa alors la compagnie et se lança avec ardeur et succès dans les entreprises de chemins de fer. En 1849, il se fit élire représentant du comté de Sherbrooke à l'Assemblée législative. Ses talents le firent considérer, à son entrée dans la Chambre,

comme le chef du parti anglais du Bas-Canada, et le firent nommer ministre des finances en 1858, à la place de l'hon. M. Cayley. Dès cette époque il proposa une série de résolutions en faveur de l'union des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, et alla en Angleterre, en compagnie de MM. Ross et Cartier, pour y faire adopter son projet. Il continua d'être ministre des finances jusqu'en 1862, époque à laquelle l'administration Cartier-Macdonald fut renversée sur le bill de

milice du colonel Lyson. M. Galt revint au pouvoir en 1864 avec ses collègues.

Ce fut alors qu'eut lieu entre le gouvernement et l'hon. Georges Brown l'alliance qui eut pour résultat l'établissement de la Confédération.

En 1868, l'Assemblée législative ayant refusé d'accorder à la minorité protestante du Bas-Canada, sur la question d'éducation, certains privilèges qu'il réclamait pour elle, il remit son portefeuille. Il fut néanmoins l'un des délé-



**SIR ALEXANDER TILLOCH GALT, K. C. M. G.**

gués du Bas-Canada à la grande convention tenue à Londres en 1866-67, pour faire sanctionner l'Acte d'Union. Le 1er juillet 1867, il redevint ministre des finances et membre du Conseil Privé de Sa Majesté. Il résigna peu de temps après, en novembre 1867, au sujet de certaines matières se rattachant à la suspension de la banque commerciale que ses collègues ne voulaient pas soutenir autant qu'il le désirait lui-même. Le gouvernement impérial le nomma Compagnon du Bain, le 1er juillet 1867, mais il refusa cet honneur ainsi que M. Cartier. On sait que Sa Majesté jugea leurs plaintes justes et leur accorda peu de temps après des honneurs

plus élevés, que M. Galt accepta, à la condition qu'il aurait le droit de conserver et de professer les opinions qu'il avait relativement à la question de l'indépendance. On connaît l'attitude que M. Galt prit alors vis-à-vis du gouvernement et les raisons de son éloignement de ses anciens collègues. Il parut surtout diriger ses coups contre Sir Francis Hincks et Sir John A. Macdonald.

En 1870, il proposait dans la Chambre que le Canada eût le droit de faire des traités de commerce avec les autres nations et se prononçait en faveur du libre-échange avec les Etats-Unis. En 1871, il demandait que la Chambre donnât instruction aux représentants du Canada

dans la Commission des pêcheries et de l'Alabama, de ne pas céder aux Etats-Unis l'usage du Saint-Laurent et de nos pêcheries sans obtenir des Etats-Unis pour compensation, un traité de réciprocité.

La position indépendante que M. Galt occupait à cette époque dans la Chambre, excitait la curiosité publique. Les deux partis le ménageaient et craignaient de s'en faire un ennemi. En 1873 il se retira de la politique active. En 1876, il prenait part à la lutte politico-religieuse qui sévissait alors dans notre province et faisait un discours que les conservateurs réprouvaient dans les termes les plus énergiques. Peu de temps après, le gouverne-

ment Mackenzie le chargeait de représenter le Canada dans la Commission des pêcheries siégeant à Halifax.

Sir John était à peine au pouvoir qu'il l'envoyait en Europe pour tâcher d'établir des relations commerciales entre le Canada, la France et l'Espagne.

On vient de lui donner une mission encore plus importante; il est parti pour aller représenter le Canada auprès du gouvernement impérial avec le titre de *High Commissioner*.

M. Galt a un extérieur imposant et agréable, une voix douce et claire, une élocution facile, un langage distingué, une éloquence vive et nerveuse.